

Procès-verbal

Le vendredi 16 mai 2025 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 12 mai 2025, s'est réunie sous la présidence de Ingrid MEUNIER.

Secrétaire de la séance : Delphine LORON TRAVARD

Présents : Ingrid MEUNIER, Serge DUMAS, Ludovic LABOURÉ, Evelyne CHAUX, Pierre-Antoine DEJOB, Sylviane DONJON, Delphine LORON TRAVARD

Excusés : Maud BATTANDIER, Mathieu VERDIER, Pierre PELISSON

Le procès-verbal de la réunion du 18 avril a été adressé, dématérialisé, aux Conseillers. Il est présenté avec les délibérations afférentes.

Après en avoir délibéré, le compte rendu est approuvé à l'unanimité : 7 pour

Délibérations du conseil :

Demande à la Région d'obtention d'un barnum au profit des associations locales (N° DE_024_2025)

La Région Auvergne Rhône Alpes soutient les communes rurales. Elle propose d'obtenir un barnum de qualité de 3m X 3m afin de mutualiser et le mettre à disposition des associations de notre territoire.

Le barnum sera cédé à titre gratuit par la Région. Les communes bénéficiaires s'engagent à le stocker, l'entretenir et le mutualiser au maximum, à la destination exclusive des associations locales. Les communes s'engagent également à s'assurer pour tous les dommages lors de son utilisation, et à le maintenir en état, le cas échéant en remplaçant des éléments défectueux.

Les communes devront venir récupérer le barnum dans une des 12 antennes de la Région situées dans chaque département.

La région veillera à une couverture uniforme du territoire régional.

Ce dispositif est ouvert à toutes les communes éligibles au "bonus ruralités » de la Région, c'est-à-dire les communes de moins de 2 000 habitants et situées hors métropoles.

Un seul barnum sera attribué par commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide :

- AUTORISE Madame le Maire à faire la demande à la Région pour obtenir ce barnum

- ACCEPTE de le mettre à disposition de toutes les associations de la commune gratuitement

Délibération : adoptée

Encart publicitaire de la Gazette du SMMM (N° DE_025_2025)

Madame le Maire explique la demande du Syndicat Mixte pour la réalisation de la gazette des Monts de la Madeleine.

A savoir qu'elle est distribuée sur toutes les communes du massif (50) ainsi que les commerces, les structures d'accueils touristiques, les boulangeries et les villes proches de Roanne et de Vichy (10 000 exemplaires)

Cette publication pour la Gazette de 2025 est au tarif de 50 Euros pour mettre en avant le gîte de LA CURE de notre commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide :

- AUTORISE Madame le Maire à signer l'encart pour la gazette 2025 afin de mettre en avant le gîte LA CURE de notre commune.

Délibération : adoptée

Questions diverses :

- Invitation à la SISA d'Urfé le vendredi 23 mai à 14h00 à St Just en Chevalet pour une conférence de presse, présentation de la vidéo « mobilisation pour l'installation de professionnels de santé en Pays d'Urfé » ; 3 conseillers seront présents
- 30 ans du RPI qui aura lieu le 24 mai à 18h00 à la salle des fêtes de Champoly
- Salle des fêtes LA PENICHE : un ménage complet de la cuisine a été fait par les 3 agents communaux avec une mise) jour de l'inventaire
- Eiffage travaux va intervenir vers la fin du mois de mai pour le problème d'eau pluviale qui inonde le terrain et le hangar de M ; et Mme CHARRET
- Panneaux de signalisations : achats de panneaux pour flécher le multi service et le gîte La Cure
- AIRBNB prochainement au Piolard
- Remerciement de Serge BATTION pour le décès de son papa Georges
- Une demande d'embauche d'un jeune pour cet été pour juillet et aout va être formalisée dans les prochains jours
- L'atelier mémoire est en cours et très apprécié par les participants : 5 séances au total
- Le Multi service d'Urfé a vu la mise en place du coin épicerie – les clients sont satisfaits
- Les plantations des fleurs a eu lieu dans le village le vendredi 16 mai dès 13h30
- Le marché d'été aura lieu le vendredi 4 juillet à partir de 18h00 sur la place de la fontaine avec à ce jour une dizaine de stands ainsi le camion de pizza.

Séance levée à 22h08